

## Semaine Petite Enfance - Encaissement et réaffectation de la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales

**Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur :** La Ville de Besançon organise du 6 au 13 avril 2005 des journées Petite Enfance qui s'articulent autour du salon Bien Grandir organisé à Micropolis les 8, 9 et 10 avril prochain par la CAF.

Ces journées sont l'occasion de mieux faire connaître ou de faire découvrir aux familles, les services et les actions proposés par les différents partenaires institutionnels et associatifs de la petite enfance à Besançon.

Sollicitée par la Ville, la CAF a décidé de participer à hauteur de 20 630 € à cette manifestation dont le budget prévisionnel est estimé à 41 260 €. Cette participation sera intégrée dans le budget du contrat enfance 2005 et en conséquence incluse dans les acomptes mensuels de PSE (Prestation de Service Enfance) perçus par la Ville.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à inscrire la subvention de la CAF en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant au chapitre 74.64.7478.300 et de la réaffecter en dépenses au chapitre 011.64.6236.300.

«**M. LE MAIRE :** Une opération très importante est mise en place avec la Caisse d'Allocations Familiales et je passe la parole à la Première Adjointe Françoise FELLMANN et ensuite à Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA. Je veux aussi souligner que l'une et l'autre, discrètement, bien sûr, font un énorme travail. On a placé l'enfance, la petite enfance, l'éducation, au sein de nos priorités municipales, ce n'était pas que des promesses de campagne. Cela se traduit par beaucoup d'initiatives que nous prenons tout au long de l'année, peut-être d'ailleurs n'en parlons-nous pas assez. C'est la raison pour laquelle il y a aussi cette semaine de la petite enfance dont va nous parler Françoise, dont l'objectif est aussi de mieux faire connaître ce qu'on fait, d'informer bien sûr les Bisontines et les Bisontins et de dialoguer avec eux. Je dois dire d'ailleurs que pour demain on va réfléchir aussi aux développements intercommunaux de toute cette politique.

**Mme Françoise FELLMANN :** Vous avez pu découvrir sur les tables le guide de la petite enfance ainsi que le programme de la semaine petite enfance. Je vais vous en parler rapidement. Durant cette semaine, la première du genre, le grand public mais également les parents et les professionnels pourront appréhender l'ensemble des actions qui sont proposées par les différents partenaires institutionnels et associatifs de la petite enfance à Besançon. Donc dans 8 quartiers de la ville, des expositions photos permettront de découvrir les enfants à la crèche, à la maternelle, dans un parc de jeux ou encore à la bibliothèque.

Autour de ces rendez-vous, des espaces rencontres favoriseront les échanges entre les parents et les acteurs du secteur. Ces échanges seront ensuite consignés dans un livre blanc. Donc je vais vous parler des temps forts de la semaine : les 20 ans de la crèche Battant, le 9 avril, ce sera aussi notre participation au salon «Bien grandir» organisé par la CAF pendant le week-end. Ce salon «Bien grandir» à Micropolis, accueillera, entre autres, donc un jardin des rêves animé par les crèches municipales et réalisé par les Espaces Verts et les Ateliers Municipaux. Cet espace de verdure offrira aux enfants et aux parents l'occasion de mettre leurs sens à contribution. 60 agents des crèches se sont mobilisés pour ce projet de salon et seront présents le samedi et le dimanche à Micropolis. Pour les plus grands, nous aurons également, avec le Service Informatique, un espace Besançon.Clic, un espace lecture animé par l'association Croqu'livre. Enfin et pour terminer la semaine, le final festif est programmé le 13 avril au Kursaal avec un bal des moins de 6 ans, où les enfants devront évidemment impérativement être accompagnés de leurs parents. Les Bouskidous sauront s'occuper des enfants mais il faudra quand même qu'ils soient accompagnés parce que nous ne prendrons pas tout ce petit monde en charge. Je vous invite à participer nombreux et à découvrir ces différentes manifestations, donc je vous rappelle, c'est la semaine du 5 au 13 avril, à la rencontre des parents, des personnels des crèches, des personnels également des maisons de quartiers municipales avec lesquelles nous avons fait un énorme travail tant

pour les animations que pour la rédaction également du guide petite enfance et évidemment bien sûr avec nos partenaires associatifs. Je vous remercie.

**Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA** : Monsieur le Maire, je veux juste, effectivement, comme l'a dit Françoise, souligner le gros travail qui a été fait. Ce petit programme de 3 pages qui vous est donné ce soir est le résultat de tout un travail de beaucoup de nos services, d'associations, d'acteurs de terrain et je voudrais vous en donner un peu une grille de lecture. Ça signifie, en amont, une préparation où nous avons fait se regrouper beaucoup de gens qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. Ils se sont mis autour d'une table et ils ont construit cette semaine de la petite enfance, donc c'est un premier élément qui, à notre sens, est fort, de faire travailler ensemble des gens qui n'ont pas forcément la même culture, la même formation et je pense que c'est un travail très constructif pour l'avenir. L'autre aspect important, c'est que cette semaine petite enfance est complètement décentralisée sur l'ensemble de la ville, c'est-à-dire que nous avons des temps forts sur tous les quartiers comme vous pouvez le voir dans ce programme. Ce n'est pas un gros événement au centre-ville, ce sont tous les quartiers qui sont touchés et en particulier ces espaces de rencontres avec les parents parce que notre souhait était d'aller vers eux et de les faire s'exprimer. Et le meilleur vecteur était leurs enfants, donc c'est autour de ça que cette semaine a été construite. Le dernier point, c'est aussi le travail avec la CAF qui, elle, a une approche sur un territoire plus large et qui apporte également sa vision des choses et je pense que c'est aussi intéressant dans ce programme.

**M. LE MAIRE** : Merci Marie-Odile. En tout cas, merci à l'une et à l'autre et merci à tout le service Petite Enfance qui a beaucoup participé».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 13 avril 2005.*